



**UFGVV** Union des fabricants d'horlogerie de Genève, Vaud et Valais

**CCIH 51.3** Caisse de compensation AVS de l'industrie horlogère (No 51) Agence 3

**ALFA** Caisse de compensation pour allocations familiales de l'industrie horlogère Agence 3



Caisse de compensation AVS de  
l'industrie horlogère (No 51) Agence 3  
4, rue du Conseil-Général  
1204 Genève

## **ANNONCE DE LA MASSE SALARIALE**

Etat au 01.01.2023

\* Champs obligatoires

Affilié No

\*

Période de décompte

\*

Masse salariale AVS/AI/APG

\*

Masse salariale chômage  
jusqu'à 148'200.-/an

\*

Communication:

Date (jj.mm.aaaa)

\*

\*Timbre et signature:

Sur la base de cette annonce, nous vous adresserons une facture.

Vous pouvez retourner ce formulaire, avant le dernier jour du mois, par courrier, par e-mail à [ufgvv@ufgvv.ch](mailto:ufgvv@ufgvv.ch) ou par fax au numéro 022 807 00 99.

Une récapitulation mensuelle issue de votre programme salaires, **signée**, comprenant la base soumises AVS ainsi que la base AC convient également